

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE (*) à la SALLE DU FOYER RURAL, le LUNDI 12 OCTOBRE 2020 à 19 heures 15

ORDRE DU JOUR

- 1) REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL ;
- 2) ENSEMBLE IMMOBILIER 8 RUE DE L'EGLISE – MISE EN VENTE ;
- 3) TRACTEUR YANMAR HORS SERVICE SUITE A DONNER ;
- 4) MESURES ACCOMPAGNEMENT MSE LES DUNES – AUTORISATION SIGNATURE OFFRE DE CONCOURS ;
- 5) REFUS DU TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE PLU DE LA COMMUNE A LA CA2C ;
- 6) DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (DEL 2020/17 DU 04/06/20) – ANNULE ET REMPLACE ;
- 7) MURS MITOYENS – ADHESION NOUVELLE COMMUNE ;
- 8) SIDEN-SIAN – ADHESIONS COMMUNES ;
- 9) MURS MITOYENS - SIGNATURE DES DECISIONS D'URBANISME – PROJET PERSONNEL DU MAIRE ;
- 10) QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Le 6 octobre 2020

Le Maire,
M.DEFAUX



Port du masque obligatoire + stylo personnel

(*) conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020, pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion du conseil municipal aura lieu avec un effectif limité du public dans le respect des mesures barrières et de distanciation.

of

POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le -----

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le